

RESUME DE L'ACTION :

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la « Citoyenneté », le Service de Prévention Primaire, de la ville de Nice, accompagné des ASVP école, propose aux écoles niçoises, une séquence pédagogique et ludique de prévention et de sensibilisation au « Harcèlement ». Chaque année en France, 800 000 à 1 million d'enfants, seraient victimes de harcèlement à l'école.

Le harcèlement en milieu scolaire, moins visible que les violences avérées (comme les bagarres, les atteintes aux personnes ou bien les intrusions) dégrade, de manière insidieuse et durable, le climat scolaire au sein des établissements. Ses conséquences à court, moyen et long terme, peuvent être graves, tant pour les victimes que pour les auteurs.

Il est donc important que la ville de Nice, en complémentarité des dispositifs existants, propose de renforcer les actions de sensibilisation face à ce phénomène en hausse. Il faut sensibiliser les enfants aux conduites à risques, développer chez eux la notion du mieux vivre ensemble et favoriser une conscience citoyenne dès le plus jeune âge.

Objectifs :

- Faire prendre conscience de la nécessité et de l'obligation de respecter autrui et d'accepter les différences.
 - Amener les élèves à connaître les mécanismes du harcèlement scolaire et ses conséquences
 - Comprendre que le cyber harcèlement est une variante du harcèlement et qu'il repose sur l'usage d'internet et des réseaux sociaux et qu'il est une circonstance aggravante dans la loi
 - Faire prendre conscience qu'il y a une attitude à adopter pour y mettre fin ; et que la loi condamne ces agissements
- ❖ A l'issue de la séquence, un guide sera remis à l'enseignant. Le guide est une aide pour la réalisation d'un outil relatif à « comprendre et prévenir le harcèlement ». L'enseignant et la classe auront le libre choix du support. (cela pourrait être un clip de sensibilisation, des affiches, des saynètes....)
 - ❖ Il sera ensuite proposé aux classes qui le souhaitent de venir exposer leur travail aux élus de la ville de Nice à l'Hôtel de ville et il leur sera remis un diplôme signé par Monsieur le Maire. Le diplôme du « citoyen solidaire et responsable ».

Public visé : CM1/CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Lieu de l'action : à l'école, dans les classes

Périodicité de l'action : Année scolaire 2025/2026

Durée de l'activité : 1h

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Dès réception, le Service de Prévention Primaire de la Ville de Nice, met en place en collaboration avec les classes inscrites les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr

